

Présentation de la formation

THÈME	MODULE 6 : La gestion des plus-values en report ou en sursis (150 0 B et 150 0 B TER)
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : • Conseil en gestion de patrimoine, • Avocat, • Expert-comptable, • Notaire, • Banquier, • Assureur
FORMAT	E-LEARNING
DURÉE	2 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : • Immobilier (carte T) : - • IAS/DDA : 2 heures • IOBSP : - • Notaires : 2 heures • Avocats : 2 heures • Experts-comptables : 2 heures
TARIF	Tarif individuel : 250 € HT soit 300 € TTC (TVA 20%) Tarif cabinet : (3 à 5 accès) : 700 € HT soit € 840 TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : • Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	• Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : • Mettre à jour ses connaissances et ses préconisations en rapport avec les déclarations fiscales • Maîtriser la gestion des plus-values en report ou en sursis et savoir accompagner ses clients à ce sujet • Accompagner ses clients dans la déclaration des obligations déclaratives générales • Maîtriser les différents formulaires de déclaration des revenus • Comprendre les données fiscales reprises automatiquement pour déterminer l'assiette des cotisations et contribution sociales • Maîtriser les points de vigilance
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Léa LAURAND 06 46 78 02 35
PROGRAMME DE LA FORMATION	La gestion des plus-values en report ou en sursis • Le contexte ○ L'apport à holding ○ Différence entre report et sursis d'imposition • Identification du dispositif applicable ○ Report d'imposition en cas de contrôle de la holding bénéficiaire de l'apport (CGI, art 150-0 B ter)

	○ Sursis d'imposition en l'absence de contrôle de la holding bénéficiaire (CGI, 150-0 B) • Obligations déclaratives l'année de l'apport en de report d'imposition (CGI, art. 150-0 B ter) ○ Un choix irrévocable ○ Le report d'imposition avec application du barème et des abattements pour durée de détention le cas échéant ○ Le report d'imposition avec la taxation forfaitaire sans abattement pour durée de détention • Obligations déclaratives en cas de donation de titres soumis à report d'imposition (CGI, art. 150-0 B ter) • Obligations déclaratives en cas de emploi • Obligations déclaratives à la fin du report ou du sursis d'imposition ○ La fin du sursis d'imposition ○ La fin de report d'imposition
MOYENS PÉDAGOGIQUES	En E-learning : • Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des cas pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants • Des temps de questions/réponses sont programmés lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension, • Le temps de connexion des apprenants est enregistré • Un tuteur pédagogique sera désigné pour accompagner les apprenants (questions sur la formation, suivi des connexions) • Le support pédagogique sera consultable via l'accès utilisateur des apprenants
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	En e-learning • Enregistrement des horaires et temps de connexion • Réponse à des cas ou des questions en cours de formation A la fin du parcours, un test de validation final sera ouvert sur le site internet de Fac&Associés. Il faudra obtenir 70% de bonnes réponses pour obtenir l'attestation de fin de formation, en plus d'une connexion ou d'une présence à l'ensemble des modules de la formation (croisement des émargements et des temps de connexion).
MODALITÉ D'INSCRIPTION	Deux possibilités : • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 46 rue de Sarliève – 63800 CURNON D'Auvergne
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 2 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Lea LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 46 rue de Sarliève – 63800 COURNON D'Auvergne

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	MODULE 6 : La gestion des plus-values en report ou en sursis (150 0 B et 150 0 B TER)
Date(s) et horaires	E-LEARNING

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant	Tarif individuel : 250 € HT soit 300 € TTC (TVA 20%) Tarif cabinet (3 à 5 accès) : 700 € HT soit 840 € TTC (TVA 20%)	
Mode de règlement	☐ par chèque	☐ par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl		c/Guichet		n/Compte		C/Rib	
18715		00200		08002701171		77	
Domiciliation						BIC	
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne et du Limousin						CEPAFRPP871	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)							
FR76	1871	5002	0008	0027	0117	177	

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- ☐ Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;
- ☐ Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;
- ☐ Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;
- ☐ Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...) ;
- ☐ Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;
- ☐ Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;
- ☐ Autre : à renseigner

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- ☐ Salarié
- ☐ Responsable hiérarchique
- ☐ L'Apprenant lui même

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- ☐ Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client
- ☐ Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales
- ☐ Autre, à renseigner :

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- ☐ Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation
- ☐ J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue
- ☐ Autre, à renseigner :

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- ☐ Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation
- ☐ Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique
- ☐ Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique
- ☐ Autre : à renseigner
